

Quai de l'Écluse



Présentation du Quai de l'Ecluse
1^{er} quartier écologique et inclusif

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 | 17H30



Salon François EVRARD

Hôtel de Ville • 25 rue de la République
54140 Jarville-la-Malgrange



**métropole
GrandNancy**



AGENCE **EKER**

EXP

Quai de l'Écluse



Présentation du Quai de l'Ecluse
1^{er} quartier écologique et inclusif

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 | 17H30



Salon François EVRARD

Hôtel de Ville • 25 rue de la République
54140 Jarville-la-Malgrange



**métropole
GrandNancy**



AGENCE **EKER**

EXP

Situé au cœur de la Commune de Jarville-la-Malgrange, le projet de requalification urbaine du Quai de l'Ecluse prévoit la construction de 110 logements, principalement en accession libre, ainsi qu'une résidence sociale pour les seniors et une résidence autonomie pour les personnes atteintes d'une trisomie 21, ainsi des commerces et services, prévus en rez-de-chaussée.

En outre, l'aménagement des berges du canal sous forme d'un nouveau parc, la réalisation d'une piste cyclable structurante, prévue au plan métropolitain des mobilités (P2M) et la création de venelles végétalisées permettant de relier le canal à la rue de la République, doivent contribuer à offrir un cadre de vie de qualité aux habitant.e.s et un îlot de fraîcheur aux usagers.

La commune de Jarville-la-Malgrange et **Ilonéo** souhaitent mener, en direction des Jarvillois.e.s, une concertation sur les espaces publics de ce programme urbain, du **28 septembre 2024 au 19 novembre 2024**.

Vous êtes invités à échanger sur le projet, **lundi 23 septembre 2024, à 17h30**, dans le salon François EVRARD de l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur le Maire, des élus municipaux et des représentants d'Ilonéo et du maître d'œuvre **EP-architectes**.

Situé au cœur de la Commune de Jarville-la-Malgrange, le projet de requalification urbaine du Quai de l'Ecluse prévoit la construction de 110 logements, principalement en accession libre, ainsi qu'une résidence sociale pour les seniors et une résidence autonomie pour les personnes atteintes d'une trisomie 21, ainsi des commerces et services, prévus en rez-de-chaussée.

En outre, l'aménagement des berges du canal sous forme d'un nouveau parc, la réalisation d'une piste cyclable structurante, prévue au plan métropolitain des mobilités (P2M) et la création de venelles végétalisées permettant de relier le canal à la rue de la République, doivent contribuer à offrir un cadre de vie de qualité aux habitant.e.s et un îlot de fraîcheur aux usagers.

La commune de Jarville-la-Malgrange et **Ilonéo** souhaitent mener, en direction des Jarvillois.e.s, une concertation sur les espaces publics de ce programme urbain, du **28 septembre 2024 au 19 novembre 2024**.

Vous êtes invités à échanger sur le projet, **lundi 23 septembre 2024, à 17h30**, dans le salon François EVRARD de l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur le Maire, des élus municipaux et des représentants d'Ilonéo et du maître d'œuvre **EP-architectes**.